



# Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

**9898<sup>e</sup>** séance

Mercredi 16 avril 2025, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Bonnafont	(France)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Bendjama
	Chine	M. Sun Lei
	Danemark	M <sup>me</sup> Lassen
	États-Unis d'Amérique	M <sup>me</sup> Shea
	Fédération de Russie	M <sup>me</sup> Evstigneeva
	Grèce	M. Sekeris
	Guyana	M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett
	Pakistan	M. Jadoon
	Panama	M. Alfaro de Alba
	République de Corée	M. Cho
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Sierra Leone	M. Kanu
	Slovénie	M <sup>me</sup> Blokar Drobič
	Somalie	M. Farah

## Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2025/211)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2025/211)**

**Le Président** : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et M<sup>me</sup> Jackline Nasiwa, Fondatrice et Directrice exécutive du Centre for Inclusive Governance, Peace and Justice.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2025/211, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

**M. Haysom** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de faire un exposé sur la situation au Soudan du Sud, telle qu'elle est décrite dans le rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi (S/2025/211).

Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.9855), la situation politique et sur le plan de la sécurité s'est détériorée considérablement, ce qui menace de réduire à néant les progrès réalisés ces dernières années en matière de paix. À l'heure actuelle, nous mettons tout en œuvre pour prévenir un nouveau conflit généralisé et recentrer l'attention sur la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Lors de mon dernier exposé, j'avais mis en garde contre une impasse déjà perceptible entre les deux principales parties à l'Accord. Cette situation a maintenant dégénéré en affrontements militaires directs, et les tensions se sont intensifiées dans l'ensemble du pays. Cela a été déclenché par les événements qui ont commencé au début de mars dans l'État du Haut-Nil, lorsque l'Armée blanche a pris le contrôle d'une caserne des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, à Nasser. Les bombardements aériens qui ont été effectués à Nasser dans les jours suivants, et dans le cadre desquels des barils d'explosifs auraient été utilisés, ont fait de nombreuses victimes et causé des blessures horribles, notamment parmi les femmes et les enfants. Selon les estimations des organisations humanitaires, plus de 80 000 personnes ont été déplacées.

La série d'événements survenus à Nasser a atteint son point culminant le 7 mars lorsqu'un hélicoptère de l'ONU a été attaqué à Nasser, ce qui a entraîné la mort d'un membre de l'équipage de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et de nombreux militaires sud-soudanais. L'opération d'extraction pendant laquelle cette attaque a eu lieu avait été menée à la demande de toutes les parties et avec la garantie d'un passage sûr de la part des autorités nationales, étatiques et locales. Depuis lors, et dans le contexte de cette spirale infernale, nous recevons des informations faisant état de nouveaux efforts de mobilisation, de la part de l'Armée blanche et des Forces sud-soudanaises de défense du peuple dans le Haut-Nil, qui impliqueraient notamment le recrutement forcé d'enfants dans les rangs de ces formations armées.

Le déploiement de forces étrangères ougandaises à la demande du Gouvernement sud-soudanais a exacerbé les inquiétudes de la population. De hauts responsables civils et militaires du Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition ont été démis de leurs fonctions, ont été détenus ou ont été contraints de se cacher. L'arrestation du Premier Vice-Président, Riek Machar, témoigne d'un nouveau recul de la confiance entre les principales parties. La mésinformation, la désinformation et les discours de haine alimentent les tensions politiques et ethniques, en particulier sur les médias sociaux. Ces conditions sont un sombre rappel des conflits de 2013 et 2016, qui ont coûté la vie à plus de 400 000 personnes.

Cette situation souligne la nécessité urgente d'un effort collectif de la part des parties prenantes nationales et internationales pour garantir la cessation des hostilités, préserver l'intégrité de l'Accord revitalisé et veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises pour mettre fin aux cycles incessants de transition incomplète.

La MINUSS est engagée dans des efforts diplomatiques intenses pour négocier une solution pacifique avec de nombreuses parties prenantes, y compris, mais sans s'y limiter, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, son groupe des Sages, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, S. S. le pape François, le Secrétaire général et le Conseil lui-même.

Le message des partenaires de la paix est clair et cohérent : les parties doivent régler les tensions par le dialogue, renforcer la confiance, se recentrer sur l'Accord et la prise de décisions par consensus, et assurer la population de leur engagement sans faille à ne pas reprendre la guerre.

Il suffit de regarder au-delà de la frontière septentrionale, au Soudan, pour se rendre compte de la rapidité avec laquelle un pays peut sombrer dans un conflit catastrophique. La région ne peut pas se permettre une nouvelle crise qui pourrait déstabiliser plus encore une situation déjà fragile. Pour éviter ce scénario, je dois souligner le rôle essentiel joué par les États voisins, en tant que garants de l'Accord, dans le rétablissement de la paix et de la stabilité au Soudan du Sud.

Dans cette optique, je sollicite l'appui du Conseil, comme suit.

Premièrement, les tensions à Nasser doivent être immédiatement résolues par le dialogue plutôt que par un nouvel affrontement militaire, qui risquerait de faire basculer le pays dans un conflit plus large. La situation à Nasser est avant tout le résultat de blocages et de désaccords politiques qui ont dégénéré en heurts violents.

Deuxièmement, le Conseil doit se faire l'écho des récents communiqués du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et du Sommet extraordinaire de l'IGAD, en exhortant toutes les parties à respecter le cessez-le-feu et l'Accord, y compris en revitalisant le fonctionnement de ses mécanismes pertinents.

Troisièmement, le Conseil doit demander la libération des responsables militaires et civils détenus, ou leur traitement selon des procédures régulières.

Enfin, le Conseil doit encourager les deux parties à faire preuve de retenue, à régler leurs différends de manière constructive et par le biais d'un dialogue public, et à accorder clairement la priorité aux intérêts de la population.

Pour contribuer à l'obtention de ces résultats, la MINUSS s'engage à ne ménager aucun effort.

Le Soudan du Sud est confronté à l'une des pires situations humanitaires depuis son indépendance, en raison de l'escalade de la violence infranationale, des retombées du conflit au Soudan, de l'aggravation de l'effondrement économique, des conditions météorologiques extrêmes et de la forte diminution de l'aide internationale. L'instabilité régionale alimente également l'instabilité au Soudan du Sud. Environ 9,3 millions

de personnes, soit les trois quarts de la population, ont besoin d'aide et 7,7 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë. L'épidémie de choléra se poursuit dans un système de santé paralysé, 47 000 cas et 877 décès ayant été enregistrés à ce jour. Les travailleurs humanitaires font tout ce qu'ils peuvent pour utiliser les maigres ressources à leur disposition afin de venir en aide à 1,1 million de rapatriés et de réfugiés qui ont fui la guerre au Soudan. Cependant, la réduction des financements entraîne le démantèlement de services qui sauvent des vies. Je tiens à souligner qu'il n'existe pas de solution miracle à la crise et qu'il est nécessaire d'aligner stratégiquement les efforts de consolidation de la paix, d'aide humanitaire et de développement, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la résilience climatique, les services de base et la gouvernance.

Dans ce contexte instable, et comme il est souligné dans le rapport du Secrétaire général, la protection des civils, en particulier des femmes et des enfants, doit être une priorité. Bien qu'il incombe au premier chef au Gouvernement sud-soudanais de protéger ses civils, l'évolution rapide de la situation montre que le mandat de protection des civils de la MINUSS est plus important que jamais.

La Mission intensifie ses mesures de protection des civils, notamment en renforçant son dispositif dans les sites de personnes déplacées à Djouba, qui sont des lieux présentant un risque particulier. La force de la MINUSS réagit activement à la situation en augmentant ses patrouilles et en renforçant la sécurité dans ses bases, les forces d'intervention rapide étant prêtes à répondre à toute situation imprévue. Ces mesures démontrent que la Mission est prête à faire face à la détérioration des conditions et qu'elle joue un rôle important dans la protection des civils. Cela s'inscrit dans le cadre de notre stratégie globale de protection des civils, qui repose sur la projection de notre présence physique dans les zones où les besoins sont prioritaires, des modalités d'installation des bases flexibles, des déploiements de troupes robustes, des patrouilles renforcées et l'acquisition de capacités et d'équipements adaptés à leur finalité dans un milieu soumis à des aléas climatiques tel que celui dans lequel nous opérons. Tous ces efforts sont menés en étroite coordination et dans le cadre d'une coopération resserrée avec les autorités nationales afin de garantir une approche commune de la protection des civils et de l'atténuation des conflits.

Ces efforts complètent notre stratégie politique et de protection à plus long terme, qui consiste à favoriser un environnement protecteur permettant aux Sud-Soudanais de mener à bien leur propre transformation politique et sociétale, grâce à l'achèvement de la transition démocratique du pays, qui est promise de longue date. Pour ce faire, il faut créer des conditions propices en promouvant l'environnement démocratique, notamment l'espace civique et politique, et en renforçant l'état de droit, de manière à ce que le contexte perdure au-delà de la première échéance électorale. C'est précisément parce que ces conditions sont fondées sur des principes universels, des droits et des institutions fondamentales qu'elles continueront d'exister longtemps après que nous, en tant que Mission, aurons quitté le Soudan du Sud. C'est dans ce contexte que je note le lancement récent de la campagne d'éducation civique et des consultations publiques sur la Constitution, marquant le début du processus d'élaboration de la Constitution.

Je me dois de signaler que la MINUSS est confrontée à des limites opérationnelles dans toutes ces tâches, en particulier dans le cadre du conflit plus large. Nos soldats de la paix continuent de se voir refuser l'accès au terrain. Si la tendance actuelle se poursuit, la dynamique du conflit va passer d'une violence infranationale et communautaire à un tableau plus complexe impliquant les parties signataires et des acteurs étrangers. Nous hiérarchisons déjà nos ressources en conséquence, mais la MINUSS est une mission de maintien de la paix, pas une armée, et elle ne peut pas être partout à la fois.

Dans ce contexte, les quatre piliers du mandat de la MINUSS restent plus importants que jamais. Il s'agit notamment de protéger les civils, de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, de soutenir la mise en œuvre de l'Accord et d'assurer la surveillance des droits humains et d'en rendre compte. Nous sollicitons le soutien du Conseil pour assurer la continuité du mandat pendant la crise.

Le Soudan du Sud a demandé à l'ONU une assistance électorale globale. Nous nous positionnons en tant qu'entité unique pour soutenir toutes les phases du cycle électoral. Toutefois, cette tâche est rendue difficile sans un niveau d'engagement, de prise de décision et d'action sérieux de la part des dirigeants politiques du pays.

Parallèlement, les discussions se poursuivent avec le Gouvernement hôte au sujet du statut de la base de la MINUSS à Tomping. Malgré l'ultimatum initial nous enjoignant de quitter le site, nous avons choisi de mener des négociations constructives en vue d'une réinstallation progressive qui permettrait à la Mission de continuer d'exercer ses fonctions essentielles sur place. Nous nous réjouissons de pouvoir poursuivre notre collaboration avec le Gouvernement sur cette base, en mettant promptement à disposition des terrains et des installations à mesure qu'ils sont disponibles et prêts à être transférés.

Je tiens à souligner une fois de plus qu'il existe un risque sérieux et croissant que la dynamique du conflit fasse dangereusement dévier le Soudan du Sud de sa trajectoire. L'Accord de paix revitalisé reste le seul cadre viable pour briser le cycle de la violence au Soudan du Sud. Il est désormais impératif d'éviter à tout prix une reprise du conflit à grande échelle, de recentrer les efforts sur l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord et de faire progresser la transition en vue de la tenue des premières élections démocratiques au Soudan du Sud. Une nouvelle guerre est un risque que le Soudan du Sud ne peut tout simplement pas se permettre, pas plus que l'ensemble de la région.

Je remercie le Conseil de son appui constant.

**Le Président** : Je remercie M. Haysom pour son exposé, à la fois précis dans le diagnostic et avec des propositions.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Wosornu.

**M<sup>me</sup> Wosornu** (*parle en anglais*) : Lors de mon précédent exposé au Conseil de sécurité sur le Soudan du Sud (voir S/PV.9705), en août 2024, j'ai mis en garde contre une confluence potentiellement catastrophique de divers éléments, caractérisée par des crises humanitaire, économique, politique, sécuritaire et environnementale se déroulant simultanément. L'instabilité régionale continue également de s'aggraver, comme les membres ont pu l'entendre hier dans le cadre des consultations sur le Soudan. Huit mois plus tard, comme l'a décrit le Représentant spécial du Secrétaire général, la situation s'est considérablement détériorée, pour devenir ce que le Secrétaire général a récemment qualifié de cauchemar humanitaire. Si la crise politique n'est pas évitée, le cauchemar humanitaire deviendra très rapidement une réalité.

Je voudrais m'attarder sur trois questions cruciales aujourd'hui : l'escalade rapide de la violence et son incidence sur le système humanitaire, les effets cumulés des crises préexistantes, et l'environnement opérationnel difficile ainsi que les contraintes de financement.

Cette année, 9,3 millions de Sud-Soudanais, soit les trois quarts de la population, ont besoin d'une aide humanitaire sous une forme ou une autre. La moitié d'entre eux sont des enfants. Les violences qui ont déferlé sur l'État du Haut-Nil à partir de la mi-février ont exacerbé les tensions dans tout le pays, où des affrontements armés et des bombardements aériens ont fait des dizaines de victimes. Environ 130 000 personnes supplémentaires ont été déplacées, et plusieurs milliers d'entre elles auraient traversé la frontière pour se rendre en Éthiopie. La recrudescence de la violence et les déplacements aggravent, comme toujours, l'exposition des femmes et des filles à la violence fondée sur le genre, notamment la violence et l'exploitation sexuelles.

Hier, lors de sa visite à Malakal, dans le Haut-Nil, M<sup>me</sup> Kiki Gbeho, Coordinatrice des opérations humanitaires, a recueilli des témoignages de première main sur les conséquences des violences sur la population. Six établissements de santé ont été contraints de fermer leurs portes en raison d'attaques et de destructions. Cette semaine, les services de l'hôpital d'Ulang, dans le Haut-Nil, qui est une bouée de sauvetage pour 174 000 personnes, ont été suspendus après avoir subi d'importants pillages. Outre les victimes civiles, les violences ont coûté la vie à quatre travailleurs humanitaires, portant à cinq le nombre total de travailleurs humanitaires tués cette année. L'accès humanitaire aux personnes dans le besoin reste très limité, et les fournitures médicales critiques s'épuisent rapidement en raison de l'épidémie de choléra qui sévit actuellement, comme le Représentant spécial Haysom l'a également indiqué aux membres. Dans la capitale, Djouba, environ 9 600 personnes se seraient rendues dans des camps de déplacés en quête de sécurité et de protection.

La semaine dernière, le Programme alimentaire mondial a averti que la situation des familles vulnérables dans le nord-est du pays avait atteint un seuil critique, les niveaux de famine approchant des records historiques. En ce début de période de soudure précédant la récolte, près de 7,7 millions de personnes souffrent de faim aiguë, alors qu'elles étaient 7,1 millions à la même période en 2024. Outre les violences actuelles, nous constatons également que les perturbations du marché, la forte inflation et la baisse du pouvoir d'achat continuent de limiter l'accès des ménages à la nourriture. Selon nos estimations, 650 000 enfants de moins de 5 ans risquent de souffrir de malnutrition aiguë sévère cette année. La réduction des services de nutrition, la propagation de la violence et l'augmentation des déplacements de population risquent d'aggraver l'insécurité alimentaire et la malnutrition au cours des prochains mois, en particulier chez les femmes et les enfants. L'insécurité, les obstacles bureaucratiques, les contraintes physiques et les dynamiques politiques complexes sont autant de difficultés majeures qui continuent d'entraver l'accès humanitaire au Soudan du Sud. Les dégâts causés aux installations humanitaires et les pillages dont elles font l'objet, ainsi que les risques de violence, compliquent les déplacements vers les communautés difficiles à atteindre qui sont prises au piège du conflit. Plus d'une centaine de problèmes d'accès ont été signalés depuis le début de l'année, un chiffre similaire à celui enregistré à la même période l'année dernière.

Le conflit au Soudan, qui en est maintenant à sa troisième année, continue d'avoir de graves répercussions sur le Soudan du Sud. Deux ans après l'éclatement du conflit, en avril 2023, plus de 1,1 million de réfugiés et de rapatriés ont franchi la frontière. Cet afflux sans précédent met à rude épreuve les services locaux, l'approvisionnement alimentaire et les infrastructures déjà fragiles, en particulier dans les régions frontalières telles que Renk, Malakal et Aweil.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les conséquences pour les femmes et les filles réfugiées, qui sont toujours exposées à des risques accrus de violences sexuelles et de complications en matière de santé reproductive. Nous nous inquiétons aussi de l'aggravation des divisions ethniques et des tensions avec les communautés d'accueil, qui sont déjà mises à rude épreuve. La concurrence autour de ressources limitées risque d'attiser encore l'instabilité, d'exacerber les revendications locales et d'accroître le risque de violences intercommunautaires, mettant ainsi en danger les travailleurs humanitaires. Le conflit au Soudan contribue également à la crise économique au Soudan du Sud, en nuisant au commerce, en faisant grimper le taux de l'inflation à 180 % et en réduisant les recettes pétrolières de l'État. Malgré les efforts déployés pour lutter contre l'épidémie de choléra qui s'est déclarée dans le comté de Renk, près de la frontière avec le Soudan, celle-ci continue de se propager. Cette épidémie, la plus grave de l'histoire du pays, a infecté 49 000 personnes et fait plus de 900 morts. Les partenaires de la santé ont lancé des campagnes de vaccination dans les zones rurales, lesquelles ont permis de vacciner 5,2 millions de personnes à ce jour. Cependant, les risques augmenteront avec le début de la saison des pluies.

L'année dernière, de graves inondations ont touché environ 1,4 million de personnes dans tout le pays. De manière plus générale, la crise climatique continue de provoquer des déplacements de population, de perturber la production alimentaire et d'accroître la concurrence autour de ressources limitées, ce qui alimente les violences localisées.

Face à ces défis considérables, la communauté humanitaire continue de s'acquitter de sa mission. À la fin du mois de février, environ 1,3 million de personnes avaient bénéficié d'une aide humanitaire sous une forme ou une autre. L'aide humanitaire ne peut à elle seule régler les crises politiques, mais cette année, notre capacité à en atténuer même les effets humanitaires est gravement compromise par des réductions budgétaires sans précédent. Nos ressources limitées sont déjà mises à rude épreuve. Face à des perspectives très inquiétantes, nous devons saisir toutes les occasions qui se présentent pour éviter un cauchemar humanitaire et la reprise d'un conflit généralisé. Cela exige une action urgente, concertée et décisive sur plusieurs fronts de la part des parties prenantes nationales et internationales.

Je voudrais conclure par trois demandes.

Premièrement, des mesures immédiates et soutenues doivent être prises pour empêcher une nouvelle détérioration de la situation, notamment en obtenant la cessation immédiate des hostilités. Pour ce faire, nous devons unir nos efforts afin d'empêcher le pays de sombrer dans le chaos et d'éviter que le conflit ne s'étende aux pays voisins.

Deuxièmement, toutes les parties doivent s'engager de nouveau en faveur du dialogue afin de régler leurs différends et respecter pleinement les obligations que leur impose le droit international humanitaire. Les civils doivent être protégés contre toutes les formes de violence, y compris les attaques aveugles et à motivation ethnique. La sûreté et la sécurité des travailleurs et des biens humanitaires doivent également être préservées.

Troisièmement, en l'absence d'un financement immédiat et souple, nous ne serons pas en mesure de maintenir et de mener une intervention humanitaire d'une ampleur suffisante. Nous ne pourrions pas apporter une réponse à la hauteur des besoins. Le Plan de réponse aux besoins humanitaires pour 2025 prévoit 1,7 milliard de dollars pour venir en aide à près de 5,4 millions de personnes. C'est le montant dont nous avons besoin après avoir revu nos priorités. Nous sommes reconnaissants à nos donateurs pour leur générosité. Le peuple sud-soudanais compte sur l'appui des membres du Conseil. Des vies sont en jeu.

**Le Président** : Je remercie la Directrice Wosornu de son exposé et des demandes qu'elle a adressées au Conseil.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Nasiwa.

**M<sup>me</sup> Nasiwa** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation au Soudan du Sud, où l'escalade de la violence menace de faire retomber le pays dans la guerre civile.

Je suis Jackline Nasiwa, Fondatrice et Directrice exécutive du Centre for Inclusive Governance, Peace and Justice, une organisation qui œuvre à la promotion des droits humains, de la justice, de l'autonomisation des femmes et de la participation citoyenne au Soudan du Sud. Mon exposé d'aujourd'hui portera sur l'urgence de trouver une issue politique au conflit persistant au Soudan du Sud, sur le rétrécissement de l'espace politique et civique et sur le rôle important que joue la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Le Soudan du Sud est confronté à une crise politique qui est en train de déchirer le pays et qui met également en danger la vie des civils, notamment en raison de bombardements aériens aveugles. Cette crise menace de réduire à néant tous les

gains que nous espérons obtenir pendant la période de transition, comme la justice, la réforme judiciaire, un processus constitutionnel dirigé par les citoyens, la réforme du secteur de la sécurité et la préparation d'élections démocratiques en 2026. Les Sud-Soudanaises et les Sud-Soudanais ne peuvent plus attendre d'élire des dirigeants qui leur rendent des comptes.

Le conflit actuel exacerbe la situation humanitaire déjà désastreuse, l'insécurité alimentaire généralisée et les déplacements de population. Il a également des effets dévastateurs sur les femmes et les filles. Selon les rapports de la MINUSS, 65 % des femmes et des filles au Soudan du Sud subissent une forme ou une autre de violence fondée sur le genre au cours de leur vie, soit l'un des taux les plus élevés de la région. Dans le cadre de l'action qu'elle mène auprès des personnes rescapées de violences sexuelles à Djouba, Bentiu, Moundri et Bor, ainsi que dans les camps de protection des civils, mon organisation a pu constater par elle-même la stigmatisation qui les vise, alors qu'elles ont désespérément besoin de services vitaux, tels que des soins de santé sexuelle et procréative et des soins psychosociaux. Elles ont également besoin que leurs enfants nés de la violence sexuelle liée au conflit soient reconnus et bénéficient d'un appui.

La population sud-soudanaise est fatiguée et traumatisée et ne peut pas guérir dans un environnement de violence incessante et d'incertitude politique. Les besoins immédiats sur le terrain comprennent la protection des civils et l'acheminement de l'aide sans entrave. Si je salue les efforts déployés récemment par la MINUSS pour renforcer les mesures de sécurité autour du site de protection des civils à Djouba, je pense qu'ils devraient être étendus à des zones telles que Nasser, Malakal et Ruweng, entre autres, qui en ont également grand besoin. La société civile et les personnes rescapées ont aussi appelé à maintes reprises à l'application du principe de responsabilité, au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration à l'échelle nationale, ainsi qu'à la professionnalisation de l'armée nationale et à la formation de ses membres dans les domaines des droits humains et de la protection des civils, autant d'éléments indispensables pour briser le cycle de la violence et mettre fin à l'impunité au Soudan du Sud. En outre, il faut permettre aux travailleurs humanitaires, qui sont confrontés à la violence et à des obstacles bureaucratiques, d'atteindre en toute sécurité les personnes dans le besoin, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées.

La communauté internationale et la MINUSS doivent donner la priorité à l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat et d'une paix à long terme. Malgré la lenteur de sa mise en œuvre, l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud reste la seule option viable pour garantir la transition du pays vers la démocratie. Pourtant, il est aujourd'hui sur le point de s'effondrer. En tant que société civile, nous exhortons le Conseil à faire pression sur les parties pour qu'elles déclarent conjointement une cessation immédiate des hostilités et qu'elles s'engagent à nouveau à respecter l'Accord revitalisé. En outre, je recommande vivement au Conseil de sécurité d'appeler à la reprise de l'Initiative de paix de Tumaini, ce qui permettrait non seulement d'intégrer les groupes qui n'ont pas signé l'Accord revitalisé, mais aussi de s'attaquer aux difficultés de l'édification de l'État. Enfin, il est également primordial que la communauté internationale soutienne d'urgence les efforts de consolidation de la paix déployés au niveau local et qu'elle conçoive des mécanismes d'alerte rapide et de prévention des atrocités afin de désamorcer la violence.

La crise actuelle continue d'éroder l'espace civique et politique déjà réduit, et l'on assiste à des arrestations et des détentions arbitraires de figures politiques et de journalistes sans procédure régulière. Cette situation limite la participation citoyenne, affaiblit les processus démocratiques et compromet les efforts de paix régionaux déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine, la Troïka et l'Union européenne pour désamorcer la crise actuelle, renforcer les efforts de médiation en vue d'un dialogue et promouvoir la pleine application de l'Accord revitalisé. Cet environnement prive les citoyens de leurs droits

fondamentaux à la liberté d'expression, de réunion, d'association et d'accès à l'information, et il met en danger la vie des défenseurs des droits humains au Soudan du Sud et dans la région. Pour une jeune démocratie comme le Soudan du Sud, la dissidence doit être tolérée afin de favoriser une culture du dialogue et de la transparence et d'inculquer les valeurs fondamentales du respect des droits humains. Je demande donc au Conseil de sécurité d'appeler à la libération de tous les détenus politiques et à l'ouverture de l'espace civique et politique. Toutes les parties doivent garantir un environnement propice à des élections sûres, pacifiques et démocratiques.

Tout processus politique et de paix doit inclure les femmes, les chefs religieux et la société civile. Si le pourcentage de femmes à la présidence est passé à 40 %, grâce à la récente nomination d'une deuxième Vice-Présidente, le quota de participation féminine de 35 % n'est généralement pas respecté. Malheureusement, la Commission électorale nationale ne compte que deux femmes sur neuf commissaires, et aucune femme ne siège dans les Commissions électorales supérieures des États. La MINUSS doit déployer des experts et intensifier son soutien aux institutions de gouvernance transitoire et à la société civile afin de renforcer la participation des femmes au-delà du quota de 35 % à tous les niveaux du Gouvernement.

Enfin, alors que le Conseil délibère sur le renouvellement du mandat de la MINUSS, je me dois de souligner le rôle crucial que joue l'ONU pour le Soudan du Sud en ce moment. La MINUSS peut jouer un rôle important dans la désescalade de la crise actuelle, la prévention de la violence, la protection des civils, notamment contre la violence fondée sur le genre, et la surveillance des violations du droit international humanitaire et du droit des droits humains afin de garantir que le Soudan du Sud respecte ses obligations internationales. La MINUSS doit redoubler d'efforts pour mieux soutenir des élections pacifiques, libres et régulières, aider les parties à atteindre des objectifs clefs dans le processus d'élaboration d'une constitution permanente, et créer les conditions nécessaires à la protection de l'espace civique et politique. En outre, compte tenu des risques auxquels sont exposés les femmes et les filles que j'ai décrits dans mon exposé d'aujourd'hui, il est primordial de donner la priorité aux questions de genre dans la mise en œuvre du mandat de la MINUSS. J'exhorte tous les membres du Conseil à travailler de concert pour préserver et renouveler ce mandat dans son intégralité, à cette jonction périlleuse pour mes concitoyens.

Le peuple sud-soudanais n'a les moyens d'affronter ni une nouvelle guerre insensée et destructrice, ni aucune forme de violence communautaire répondant à des motivations politiques. Nous, groupes de défense des droits des femmes et membres de la société civile, restons attachés à notre quête d'une paix durable. Aujourd'hui, nous avons plus que jamais besoin de l'appui du Conseil.

**Le Président :** Je remercie M<sup>me</sup> Nasiwa de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Shea** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Nicholas Haysom, la Directrice Edem Wosornu et M<sup>me</sup> Jackline Nasiwa de leurs exposés instructifs aujourd'hui. Nous apprécions vivement leurs éclairages.

Les États-Unis s'alarment de la détérioration des conditions de sécurité au Soudan du Sud. La propagation et l'intensification du conflit entre les Forces sud-soudanaises de défense du peuple et les forces d'opposition sont profondément préoccupantes. Avec l'arrestation du Premier Vice-Président Machar et de hauts responsables du Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition, c'est tout le processus de paix qui semble s'effondrer.

L'incidence de ce conflit sur la population sud-soudanaise est particulièrement inquiétante. Nous sommes très perturbés par les informations selon lesquelles des attaques terrestres, des bombardements aériens et l'utilisation aveugle de barils explosifs auraient tué de nombreux civils et déplacé des dizaines de milliers de personnes. Toutes les parties doivent respecter les obligations que leur fait le droit international humanitaire, notamment celles ayant trait à la protection des civils. Les écarts politiques se creusent au Soudan du Sud, ce qui menace de replonger le pays dans un conflit général.

Nous reprenons à notre compte les récentes déclarations de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui appellent à la plus grande retenue et à privilégier le dialogue, et qui soulignent la nécessité de régler les différends par des moyens pacifiques. Nous demandons instamment à tous les membres ici présents de condamner la violence en cours et d'exercer une forte pression sur les dirigeants sud-soudanais pour qu'ils mettent fin aux violences, qu'ils apaisent les tensions politiques, qu'ils entament un dialogue et qu'ils s'engagent à nouveau à appliquer intégralement l'accord de paix.

Nous saluons les efforts inlassables faits par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour appuyer la paix et la stabilité dans le pays, et nous remercions le personnel de la MINUSS de s'employer à exécuter son mandat dans ces conditions difficiles.

Le Conseil et la MINUSS ne pourront obtenir que des résultats limités si le Gouvernement provisoire sud-soudanais ne montre aucune volonté politique. Le Gouvernement provisoire semble convaincu qu'il peut prolonger son existence à l'infini alors même qu'il n'applique pas certains des éléments clefs de l'accord de paix et qu'il n'utilise pas les recettes publiques pour répondre aux besoins publics. Ces manquements continuent d'attiser le conflit et l'insécurité. Pendant que les élites politiques et économiques profitent des ressources sud-soudanaises, 92 % de la population vit dans l'extrême pauvreté et des millions de personnes souffrent d'une insécurité alimentaire aiguë. De surcroît, le Gouvernement provisoire n'a pas payé les fonctionnaires et les forces de sécurité depuis près de 15 mois. Le Secrétaire général rapporte près de 400 incidents liés à des restrictions de circulation imposées à la MINUSS par le Gouvernement provisoire ces trois derniers mois. Le Gouvernement provisoire maintient sa demande inacceptable tendant à ce que la MINUSS quitte son quartier général à Tomping, alors qu'il est indispensable aux opérations de la Mission.

L'aggravation de la violence au Soudan du Sud est très préoccupante car elle menace de replonger le pays dans un conflit généralisé et une crise humanitaire plus aiguë encore. La viabilité du processus de paix ne pourra être assurée sans une adhésion totale de toutes les parties, et nous sommes très troublés par les actions qui mettent en péril le processus de paix. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut appeler le Gouvernement provisoire à veiller à ce que la MINUSS puisse exécuter son mandat sans entrave, dans l'intérêt de la population sud-soudanaise.

Nous sommes impatients de travailler avec les autres membres du Conseil pour faire en sorte que la MINUSS soit appuyée par le Gouvernement provisoire, et nous implorons nos collègues au Conseil de continuer d'inciter les dirigeants sud-soudanais à trouver une solution pacifique au conflit en cours.

**M. Kanu** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, la Somalie et mon propre pays, la Sierra Leone, et du Guyana (groupe A3+).

Nous remercions M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), et M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés

importants et opportuns. Nous prenons également note de la contribution précieuse apportée par M<sup>me</sup> Jackline Nasiwa, fondatrice et Directrice exécutive du Centre for Inclusive Governance, Peace and Justice. Nous saluons la participation de la représentante du Soudan du Sud à notre séance.

Le groupe A3+ se déclare profondément inquiet des derniers faits nouveaux qui ont entraîné la détérioration du contexte politique et sécuritaire au Soudan du Sud. Les fractures signalées au sein du Gouvernement d'union nationale, notamment la détention de hauts fonctionnaires tels le Premier Vice-Président et certains ministres, risquent de contrecarrer l'environnement requis pour pérenniser la paix. Nous exhortons les autorités sud-soudanaises et les parties prenantes concernées à placer les intérêts de la population au-dessus de tout et à s'employer en priorité à consolider des gains obtenus de haute lutte, en privilégiant la cohésion et la confiance nationales, comme le prévoit l'Accord revitalisé de 2018 sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Conscients de l'importance de la responsabilité collective, nous encourageons les autorités sud-soudanaises à ouvrir un dialogue politique direct et sans exclusive afin de régler leurs différends. Il est impératif que toutes les actions soient entreprises conformément aux dispositions de l'Accord revitalisé afin de préserver la stabilité obtenue sur les plans de la politique et de la sécurité. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de tout acte susceptible de porter atteinte à l'Accord et à prendre des mesures urgentes pour assurer la protection des civils. Nous saluons le rôle crucial que joue la MINUSS à l'appui de ces efforts.

Le groupe A3+ souligne l'importance des initiatives régionales pour désamorcer les tensions et promouvoir une paix durable au Soudan du Sud. À cet égard, nous réaffirmons notre soutien à la mobilisation constante de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement en vue de faciliter le dialogue entre les parties à l'Accord revitalisé et d'autres acteurs clefs. Nous accueillons favorablement les efforts de l'Union africaine, notamment la récente visite du Groupe des Sages de l'Union africaine au Soudan du Sud, afin de promouvoir un dialogue national. Nous demandons instamment aux autorités de veiller à une mobilisation concrète auprès des acteurs régionaux et d'exploiter ces efforts aux fins d'un règlement pacifique. Nous appelons également les pays voisins et les autres acteurs influents à apporter un appui constructif au processus de paix et à s'abstenir de toute action susceptible d'envenimer les tensions.

Le groupe A3+ condamne avec force l'attaque qui a visé des hélicoptères des Nations Unies en mission d'évacuation le 7 mars, durant laquelle, hélas, un membre de l'équipage des Nations Unies est mort et deux autres ont été grièvement blessés, et 28 membres des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, dont un général, ont été tués. Nous demandons instamment au Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé de mener rapidement une enquête crédible et transparente sur cette attaque et de veiller à ce que les responsables rendent des comptes. Les attaques contre le personnel des Nations Unies peuvent être constitutives de crimes de guerre et ne doivent pas rester impunies.

Nous rappelons toutes les parties à l'obligation que leur fait le droit international de protéger les civils. Des bombardements aériens visant des zones densément peuplées ont été signalés. Ils constituent de graves violations du droit international humanitaire et enfreignent les dispositions de l'Accord revitalisé relatives au cessez-le-feu permanent. Ces actions nuisent au processus de paix et doivent cesser immédiatement.

Le groupe A3+ demeure gravement préoccupé par les informations persistantes faisant état de violences sexuelles liées au conflit, y compris contre des enfants, de violences intercommunautaires et du recrutement d'enfants soldats par divers

groupes armés. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à renforcer le cadre juridique national et à allouer des ressources suffisantes pour que le système judiciaire et les forces de l'ordre soient davantage en mesure de poursuivre ces crimes. Nous demandons à la communauté internationale de soutenir ces efforts.

Le Soudan du Sud se trouve à un moment charnière de son parcours en tant que nation indépendante. Les dirigeants doivent veiller à ce que la feuille de route électorale révisée pour les élections de décembre 2026 reste sur la bonne voie. Cet objectif ne pourra être atteint que si des choix politiques audacieux sont faits et si la volonté politique et les ressources nécessaires sont mobilisées pour appuyer les institutions chargées d'organiser des élections crédibles.

À cet égard, le groupe A3+ salue les efforts déployés par la Commission de l'Union africaine pour donner la priorité au soutien électoral par l'intermédiaire du Fonds pour la paix de l'Union africaine. Nous appelons en outre la communauté internationale et les États Membres à mobiliser les ressources nécessaires pour faciliter la tenue d'élections crédibles, transparentes et inclusives en 2026. Cela implique notamment de promouvoir un espace civique, d'appuyer les processus constitutionnel et de recensement et de renforcer la coopération avec la MINUSS afin de garantir une mise en œuvre efficace.

Nous exhortons les dirigeants du Soudan du Sud à prendre des mesures urgentes pour instaurer la confiance entre toutes les parties prenantes et accélérer le déploiement des Forces unifiées nécessaires. Cela est essentiel pour maintenir l'élan en faveur du processus politique, en particulier pour faire avancer la feuille de route électorale.

La population sud-soudanaise endure d'immenses souffrances. Nous devons veiller à ce que ses appels à la paix, à l'unité et à la participation démocratique soient suivis d'actions résolues.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Haysom, la Directrice Wosornu et M<sup>me</sup> Nasiwa de leurs observations qui donnent à réfléchir. Je salue la participation de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

J'insisterai sur trois points.

Premièrement, le Royaume-Uni est vivement préoccupé par les récentes tensions politiques et l'intensification des combats observées dans tout le Soudan du Sud entre les parties à l'Accord revitalisé de 2018 sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et d'autres forces d'opposition, y compris le conflit en cours dans l'État du Haut-Nil. Nous avons été consternés par l'attaque perpétrée contre un hélicoptère de l'ONU à Nasser, qui a coûté la vie à un vacataire de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). L'escalade actuelle met en péril la paix durement acquise au Soudan du Sud. La reprise d'un conflit généralisé dévasterait le pays et aurait des conséquences préjudiciables pour l'ensemble de la région, en particulier dans le contexte de la crise actuelle au Soudan. L'escalade de la violence dans l'État du Haut-Nil a déjà fait des dizaines de victimes civiles et provoqué le déplacement d'au moins 120 000 personnes. Nous exhortons dès lors les parties à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave aux populations civiles de Nasser et d'Ulang, qui ont besoin d'une aide d'urgence et d'une protection.

Deuxièmement, nous sommes préoccupés par l'arrestation et le maintien en détention du Premier Vice-Président Riek Machar. Ces actions portent atteinte aux principes fondamentaux de l'accord de paix de 2018. Nous nous joignons à l'Union africaine et à d'autres partenaires internationaux pour demander la levée de ces mesures afin de permettre aux deux parties de reprendre le dialogue. Nous saluons les efforts déployés par les partenaires régionaux, notamment l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, pour collaborer avec les

dirigeants sud-soudanais afin d'apaiser les tensions. Nous appelons l'ensemble des dirigeants du Soudan du Sud à cesser les hostilités, à libérer les prisonniers politiques, y compris le Premier Vice-Président Machar, et à participer sérieusement aux efforts de médiation régionaux.

Troisièmement, l'instabilité récente rappelle le rôle important que joue la MINUSS en tant que partenaire de paix pour le Soudan du Sud. Le Royaume-Uni salue l'action menée par la MINUSS pour apaiser les tensions et protéger les civils. Dans ce contexte difficile, le travail qu'elle accomplit pour surveiller les violations des droits humains et contribuer à la fourniture d'une aide humanitaire est indispensable. Nous appelons les dirigeants sud-soudanais à veiller à ce que la Mission jouisse de la liberté de circulation nécessaire, sans ingérence politique, afin qu'elle puisse s'acquitter efficacement du mandat que lui a confié le Conseil.

**M. Jadoon** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), M. Nicholas Haysom, la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Wosornu, et M<sup>me</sup> Nasiwa de leurs exposés et de leurs éclairages très utiles.

Selon le dernier rapport du Secrétaire général (S/2025/211) sur la situation au Soudan du Sud et les exposés que nous venons d'entendre, il y a un risque que les progrès réalisés au cours des sept dernières années dans le cadre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud soient réduits à néant. À la séance consacrée au Soudan du Sud qui s'est tenue le 5 février (voir S/PV.9855), les discussions ont porté principalement sur les moyens de consolider les acquis et d'avancer sur la voie des élections. Malheureusement, en moins de deux mois, le discours a changé. La situation s'est aggravée. Nous partageons les préoccupations concernant le risque d'une nouvelle détérioration de la situation politique et des conditions de sécurité au Soudan du Sud et reconnaissons dès lors qu'il est nécessaire d'œuvrer à la désescalade et de s'attaquer aux causes profondes de ce déclin.

Je souhaite formuler les observations suivantes aux fins du règlement de la crise actuelle.

Premièrement, l'assignation à résidence du Premier Vice-Président Riek Machar et d'autres hauts responsables du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition compromet le processus de paix. Nous appuyons la demande formulée par l'Union africaine et d'autres entités en faveur de la libération immédiate et inconditionnelle de M. Machar et des figures de l'opposition détenues afin de rétablir la confiance dans le processus politique. L'Accord de paix revitalisé doit être pleinement mis en œuvre et sans délai.

Deuxièmement, nous exhortons les parties à nouer un dialogue direct dans l'intérêt de la population sud-soudanaise. Nous sommes favorables à un dialogue inclusif entre le Gouvernement et l'opposition. Nous saluons les efforts déployés par le Représentant spécial Haysom pour contribuer à désamorcer la situation et appelons les parties à collaborer de bonne foi avec lui, ainsi qu'aux efforts de médiation régionaux, en particulier ceux de l'Union africaine, du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan du Sud et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Troisièmement, la crise humanitaire est aggravée par la montée des tensions politiques. Les trois quarts de la population, soit 9,3 millions de personnes, ont besoin d'aide, et 7,7 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë. Le Plan de réponse aux besoins humanitaires pour 2025 n'est financé qu'à hauteur de 10,5 %. Il est urgent de combler le déficit de financement afin de prévenir la famine et les épidémies. Le courage et l'engagement des travailleurs humanitaires qui opèrent dans des conditions difficiles au Soudan du Sud méritent toute notre reconnaissance et tout notre appui.

Enfin, la MINUSS reste une force de stabilité. Nous apprécions grandement les sacrifices et les efforts consentis par les soldats de la paix de la MINUSS pour consolider la paix et le développement au Soudan du Sud dans des circonstances difficiles. Le 7 mars, lors d'une opération de sauvetage menée par les forces gouvernementales dans la région du Haut-Nil, un hélicoptère de la MINUSS a été la cible de tirs et un membre d'équipage a perdu la vie. Les attaques contre les soldats de la paix constituent des crimes de guerre, et leurs auteurs doivent être traduits en justice.

Grâce à ses patrouilles, la MINUSS joue un rôle déterminant s'agissant de réduire la violence communautaire. Au cours du seul mois de mars, la MINUSS a mené 8 551 patrouilles terrestres, aériennes et fluviales afin de protéger les civils, de prévenir tout conflit et de garantir la sécurité des opérations humanitaires ainsi que l'acheminement du matériel logistique vers les bases de la Mission. Les unités du génie de la MINUSS remettent en état des milliers de kilomètres de routes et d'autres infrastructures critiques afin de contribuer à la sécurité des communications, des déplacements, des échanges commerciaux et des opérations de consolidation de la paix.

Le contingent du génie pakistanais participant aux opérations de maintien de la paix a construit et entretient 80 kilomètres de digues à Bentiu, protégeant ainsi 300 000 personnes bloquées sur une mince bande de terre entourée de 5 400 kilomètres carrés d'eau de crue. Au vu des tâches cruciales accomplies par la MINUSS, nous encourageons le Gouvernement sud-soudanais à coopérer pleinement avec la Mission dans l'exécution de son mandat et à répondre à ses besoins opérationnels. À cet égard, la question de la base de Topping doit également être réglée à l'amiable.

La MINUSS fonctionne actuellement avec 3 000 soldats de moins que l'effectif autorisé. L'évaluation militaire a clairement établi que la Mission avait besoin de ces soldats pour s'acquitter efficacement de son mandat. Compte tenu de la détérioration de la situation sur le terrain, il est impératif de renforcer et de consolider de manière adéquate les capacités de la MINUSS afin qu'elle puisse faire face aux nouvelles réalités sur le terrain.

**M. Alfaro de Alba** (Panama) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son rôle de chef de file à la tête de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), ainsi que le personnel de la Mission qui continue, avec dévouement et détermination, de s'acquitter du mandat de cette importante mission dans des conditions extrêmement complexes. Nous remercions également M<sup>me</sup> Edem Wosornu et M<sup>me</sup> Jackline Nasiwa de leurs contributions importantes et détaillées, et nous saluons la présence de la Représentante permanente du Soudan du Sud à la présente séance.

Le Panama suit avec inquiétude l'évolution de la situation au Soudan du Sud, en particulier la détérioration des conditions de sécurité et la recrudescence des tensions politiques, dont nous ont informés les intervenants dans leurs exposés. Nous reconnaissons l'importance des initiatives diplomatiques promues par les acteurs régionaux pour contenir le conflit, compte tenu notamment des risques de régionalisation. À cet égard, le Panama salue les efforts mentionnés dans le communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine qui s'est tenue le 18 mars sur la situation au Soudan du Sud. Nous espérons vivement que ces initiatives déboucheront sur des résultats concrets permettant de consolider le leadership politique et le processus de paix. Nous sommes toutefois alarmés par la récente escalade du conflit entre les Forces sud-soudanaises de défense du peuple et les groupes d'opposition dans plusieurs régions du pays, notamment à la suite de l'arrestation arbitraire du Premier Vice-Président, Riek Machar, et de hauts responsables. Cette situation constitue une menace grave pour l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et le processus de transition démocratique. Nous exhortons toutes les parties à respecter l'accord sur la cessation des hostilités et à s'y conformer pleinement et sans délai.

Les effets croissants du conflit sur la population civile sont tout aussi préoccupants. Nous condamnons avec fermeté les actes de violence contre des civils, en particulier les violences sexuelles liées au conflit commises contre des femmes et des enfants, qui constituent une grave violation des droits humains et du droit international humanitaire. Le Panama demande aux autorités d'enquêter sur ces crimes, de veiller à ce que les responsables répondent de leurs actes et de prendre des mesures immédiates pour protéger la population. Dans ce contexte, nous exprimons notre vive préoccupation concernant les plus de 100 violations graves contre des mineurs confirmées par l'ONU en 2024, en particulier le recrutement de plus de 50 enfants. D'autre part, l'émergence de groupes armés non identifiés responsables de ces violations représente un défi alarmant.

Le contexte humanitaire et économique reste désastreux, avec plus de 6 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Cette situation difficile est aggravée par les effets du conflit au Soudan, les chocs climatiques et une grave épidémie de choléra qui touche environ 49 000 personnes. Nous prenons également acte du fait que la Commission électorale nationale a arrêté des calendriers électoraux, en vue de la tenue des élections en décembre 2026. Cependant, nous notons avec inquiétude les retards dans la campagne d'éducation civique et le processus de consultation publique, éléments clés du processus d'élaboration de la constitution. Nous exhortons les parties à redoubler d'efforts pour progresser dans la mise en œuvre des dispositions en suspens de l'Accord revitalisé, comme l'ont souligné l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la MINUSS au début de l'année. Nous réaffirmons notre engagement en faveur d'une paix durable au Soudan du Sud et des efforts multilatéraux visant à parvenir à une solution politique inclusive, dans le plein respect des droits humains et du droit international.

**M. Sekeris** (Grèce) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance sur le Soudan du Sud. J'aimerais également exprimer notre gratitude au Représentant spécial, M. Haysom, pour son exposé précieux, à la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Wosornu, ainsi qu'à la représentante de la société civile, M<sup>me</sup> Nasiwa.

Nous saluons le dévouement du personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), qui continue d'accomplir son mandat malgré des défis politiques, sécuritaires et humanitaires majeurs.

Alors que le Conseil de sécurité se prépare à renouveler le mandat de la MINUSS plus tard ce mois-ci, nous devons nous assurer que la Mission dispose des moyens nécessaires pour répondre à l'évolution de la situation sur le terrain. Sur ce point, je souhaiterais formuler trois observations.

Premièrement, sur le plan politique, le Soudan du Sud se trouve une fois de plus à la croisée des chemins. Malgré les engagements inscrits dans l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, les récents accès de violence, notamment dans la région de Nasser, et l'utilisation de bombardements aériens contre les populations civiles, ont gravement ébranlé la confiance dans le processus de paix. La Grèce condamne fermement la perte tragique de membres du personnel des Nations Unies lors d'une récente évacuation, ainsi que les restrictions répétées à la liberté de circulation des Casques bleus, qui illustrent les menaces croissantes pesant sur le personnel humanitaire et onusien. Toutes les parties responsables doivent répondre de leurs violations du droit international humanitaire.

Concernant la fermeture envisagée de la base de Tomping, un centre logistique et opérationnel clef pour la MINUSS à Djouba, une solution réaliste, pratique et économiquement viable doit être trouvée.

Nous sommes également préoccupés par les signes d'une polarisation politique croissante. La détention de figures clés du Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition, la suspension de la participation de l'opposition aux

mécanismes de transition et le déploiement de forces militaires étrangères compromettent non seulement l'Accord revitalisé, mais également l'intégrité territoriale et la souveraineté du Soudan du Sud, ainsi que la stabilité régionale.

Deuxièmement, dans ce contexte fragile, le programme pour les femmes et la paix et la sécurité doit rester une priorité centrale et se refléter dans le renouvellement du mandat de la MINUSS. Les femmes et les filles sud-soudanaises continuent de souffrir de manière disproportionnée des violences sexuelles liées au conflit. Nous condamnons fermement ces violences, qui doivent être sanctionnées et suivies d'un soutien adapté aux victimes. La Grèce est également préoccupée par la poursuite du recrutement et de l'utilisation des enfants dans les conflits armés. La vérification de plus de 100 violations graves contre des enfants en 2024 souligne l'urgence de mettre en œuvre le Plan d'action global pour mettre fin à toutes les violations graves et les prévenir.

Troisièmement, la situation humanitaire demeure critique. Plus de 9 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, y compris des réfugiés fuyant le conflit au Soudan voisin. Les violences contre le personnel humanitaire, les civils déplacés et les infrastructures vitales sont inacceptables et doivent cesser immédiatement.

En conclusion, la Grèce réaffirme son soutien inébranlable à la paix, à la responsabilisation et à une gouvernance inclusive au Soudan du Sud. Nous réitérons notre engagement ferme envers la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Soudan du Sud. Nous sommes solidaires de son peuple et réaffirmons notre soutien constant à ses aspirations pour la paix, la sécurité et un développement durable.

**M<sup>me</sup> Lassen** (Danemark) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Haysom, la Directrice Wosornu et M<sup>me</sup> Nasiwa de leurs exposés. Je salue également la présence de la Représentante permanente du Soudan du Sud dans cette salle.

Ce que nous avons entendu aujourd'hui concernant l'évolution récente de la situation au Soudan du Sud est tout simplement alarmant. Les informations faisant état de violences brutales contre des civils et d'un risque imminent de retour à la guerre civile sont extrêmement préoccupantes. Le Danemark exhorte tous les acteurs à cesser immédiatement leurs opérations armées et à donner la priorité au peuple sud-soudanais.

Je voudrais souligner quatre points clefs.

Premièrement, l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de 2018 reste la voie la plus viable, et toutes les parties doivent s'engager à nouveau à le mettre en œuvre. L'Accord a été conçu pour fournir des orientations en vue d'une paix durable. Il établit des mécanismes pour régler les différends politiques et faire en sorte que les auteurs des crimes passés répondent de leurs actes. C'est le moment de s'engager à nouveau à respecter ces mécanismes, et non de s'en détourner. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, l'échec de cet accord pourrait avoir des conséquences catastrophiques. Les dirigeants des deux parties ont la responsabilité de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter cela. L'arrestation du Premier Vice-Président Machar ne favorise pas un climat propice au dialogue et à la paix. Nous demandons au Président Kiir Mayardit de revenir sur cette décision. De même, il faut mettre fin aux violations de l'embargo sur les armes, tout comme aux autres moyens d'engagement militaire extérieur qui alimentent le conflit.

Deuxièmement, les efforts de médiation des organisations régionales et des dirigeants régionaux au plus haut niveau sont indispensables. Ce ne sont pas des observateurs distants, mais des partenaires crédibles et dignes de confiance. Comme d'autres, le Danemark soutient pleinement l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement dans leurs efforts de sensibilisation et de médiation, et nous demandons instamment aux parties de coopérer avec elles. La délégation de l'Union africaine, conduite par le Groupe des Sages, est une initiative

louable. Nous appelons les dirigeants sud-soudanais à permettre à cette délégation de mener ces efforts de médiation sans ingérence. Le Groupe doit avoir la possibilité de consulter toutes les parties.

Troisièmement, parallèlement au leadership régional, nous reconnaissons le rôle indispensable joué par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nous sommes alarmés par les récentes attaques contre le personnel et les biens de la MINUSS et demandons que les responsables répondent pleinement de leurs actes. Nous notons l'augmentation des violations de l'accord sur le statut des forces et appelons le Gouvernement sud-soudanais à respecter pleinement ses dispositions. Dans ces circonstances difficiles, qui vont de la reprise des affrontements aux effets néfastes des changements climatiques, il incombe au Conseil de veiller à ce que la MINUSS puisse s'acquitter de son mandat de manière efficace, notamment en assurant une présence solide et en disposant de ressources suffisantes. La Mission doit être en mesure de protéger les civils, notamment les femmes, les jeunes et les enfants, qui sont particulièrement vulnérables dans ce contexte fragile, et d'appuyer la participation sûre et véritable des femmes au processus de paix. Elle doit également pouvoir soutenir les efforts de lutte contre l'impunité et promouvoir l'application du principe de responsabilité pour les violations du droit international humanitaire et les violations des droits humains et atteintes à ces droits, y compris la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Quatrièmement, cette violence s'inscrit dans le contexte d'une situation humanitaire déjà catastrophique, qui a entraîné le déplacement de millions de personnes. Comme l'a souligné la Directrice du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, elle a également aggravé la vaste épidémie de choléra qui sévit dans le pays et provoqué une insécurité alimentaire aiguë, poussant les populations au bord de la rupture. En outre, le Soudan du Sud reste extrêmement dangereux pour les travailleurs humanitaires. Nous appelons tous les acteurs à respecter le droit international, le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme. Cela est d'autant plus urgent que le financement des donateurs est en baisse.

Pour terminer, nous ne pouvons pas permettre à la plus jeune nation du monde et à son peuple d'endurer une fois de plus les horreurs de la guerre. Le Danemark est prêt à continuer d'appuyer la MINUSS et le peuple sud-soudanais.

**M<sup>me</sup> Blokar Drobič** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Haysom, la Directrice Wosornu et M<sup>me</sup> Nasiwa de leurs exposés qui donnent à réfléchir. Je salue également la participation de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

L'escalade de la violence et des tensions qui menacent et sapent les fragiles acquis de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, pourrait mener à un conflit généralisé à l'échelle du pays, ce qui ne fait qu'aviver nos préoccupations pour le plus jeune État du monde et son peuple.

Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, il y a un besoin urgent de désescalade et de stabilisation au Soudan du Sud. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à engager un dialogue et à travailler collectivement pour préserver et renforcer les acquis de l'accord de paix. Nous sommes horrifiés par les conséquences des affrontements armés, et en particulier des bombardements aériens, sur la population civile. Nous condamnons fermement ces actions et rappelons à toutes les parties, y compris aux acteurs extérieurs, leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme. Les civils ne doivent jamais être pris pour cible. Ils doivent au contraire être protégés. Nous saluons la mobilisation de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et des pays de la région et les encourageons à poursuivre leurs efforts. Nous demandons

instamment à toutes les parties au Soudan du Sud de renouveler leur engagement à respecter l'accord de cessation des hostilités et l'Accord revitalisé, et de régler leurs différends politiques par le biais des mécanismes établis. Nous appelons toutes les parties à respecter leurs engagements, à libérer les détenus politiques, y compris le Premier Vice-Président Riek Machar, et à reprendre un dialogue direct et inclusif.

Deuxièmement, nous condamnons fermement l'attaque contre l'hélicoptère de la MINUSS le 7 mars, qui a coûté la vie à plusieurs personnes, dont un membre de l'équipage de l'ONU. Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et rappelons que les attaques contre les soldats de la paix peuvent constituer un crime de guerre. Les auteurs de violations doivent rendre des comptes. À l'approche du renouvellement du mandat de la Mission, la Slovénie réaffirme son soutien à la MINUSS et au rôle essentiel qu'elle joue pour assurer la protection des civils ; faire avancer la paix ; promouvoir et appuyer la participation totale, sûre, véritable et efficace des femmes, des jeunes et de la société civile au processus de paix et aux structures de gouvernance transitoire ; favoriser la cohésion sociale ; et renforcer les capacités locales en matière de résilience. Dans ce contexte, nous saluons les efforts de désescalade déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom. Cependant, nous restons alarmés par les violations continues de l'accord sur le statut des forces et demandons instamment au Gouvernement de respecter et de mettre en œuvre pleinement ses dispositions. Le mandat robuste de la MINUSS reste essentiel.

Troisièmement, nous sommes profondément préoccupés par les conséquences sur les civils de ce que le Secrétaire général a qualifié de « nuages sombres d'une tempête parfaite ». Les défis ne manquent pas au Soudan du Sud, qu'il s'agisse des chocs climatiques, des retombées prolongées du conflit au Soudan, des violences intercommunautaires, des nouveaux déplacements de population à grande échelle ou de la poursuite des violations des droits humains, notamment des violences sexuelles et fondées sur le genre qui atteignent des niveaux alarmants. Le pays connaît actuellement une insécurité alimentaire sans précédent, la pire depuis son indépendance. Alors que le conflit s'intensifie et que la faim s'aggrave, les femmes et les enfants paient à nouveau le prix fort de la crise, tandis que les efforts humanitaires restent confrontés à des obstacles. La crise actuelle exacerbe un environnement humanitaire déjà fragile. Nous appelons toutes les parties à assurer la sécurité des civils et des travailleurs humanitaires et à permettre un accès humanitaire sûr et sans entrave.

Pour terminer, le Soudan du Sud, qui se remet encore d'une guerre civile dévastatrice ayant fait plus de 400 000 morts, se trouve à nouveau à un moment charnière. Nous réitérons notre appel à toutes les parties pour qu'elles travaillent de bonne foi et sur la base du dialogue, afin que l'histoire ne se répète pas.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom ; la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Edem Wosornu ; et la représentante de la société civile sud-soudanaise, M<sup>me</sup> Jackline Nasiwa, des informations qu'ils nous ont fournies. Nous nous félicitons également de la participation à la séance d'aujourd'hui de la Représentante permanente du Soudan du Sud.

Nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation en République du Soudan du Sud, notamment la reprise des hostilités entre les partisans de l'opposition et les forces gouvernementales, et par les pertes en vies humaines, y compris parmi les civils. Nous espérons que les parties au processus politique sud-soudanais parviendront rapidement à un accord et mettront fin aux affrontements armés, qu'elles feront preuve de la volonté politique nécessaire pour pleinement mettre en œuvre les dispositions de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et qu'elles déploieront les efforts requis pour respecter scrupuleusement le nouveau calendrier de la période de transition. La constitution de forces armées unifiées, garantes l'avancement du processus de paix, en est un élément important.

Nous partons du principe que la situation au Soudan du Sud est sous le contrôle du Gouvernement actuel. Le Président Salva Kiir Mayardit a fait une déclaration en ce sens, assurant qu'il ne laisserait pas le pays sombrer dans une nouvelle guerre civile. Dans le même ordre d'idées, Djouba prend des mesures pour renforcer la sécurité dans la capitale.

Nous sommes d'avis que la tâche commune du Conseil de sécurité est de soutenir les efforts déployés par les autorités pour stabiliser la situation, plutôt que d'exercer des pressions inutiles. Il est important que de nouvelles mesures soient prises pour trouver un terrain d'entente entre les antagonistes, avec l'aide et la médiation de parties qui jouissent de la confiance des Sud-Soudanais eux-mêmes, et que la rhétorique d'accusations mutuelles entre les principales forces politiques du pays soit évitée.

Nous sommes vivement préoccupés par les informations faisant état de l'utilisation possible du territoire sud-soudanais comme base pour soutenir l'une des parties au conflit dans le Soudan voisin. Nous espérons que la souveraineté de la République du Soudan du Sud ne sera pas remise en question et que les relations entre les deux pays frères seront fondées sur un esprit de partenariat et de bon voisinage. Cela est particulièrement nécessaire compte tenu de l'interdépendance économique entre le Soudan et le Soudan du Sud.

Nous avons pris note de la décision du Gouvernement sud-soudanais de reporter les élections générales à décembre 2026. Nous considérons que la question de l'organisation des élections relève de la politique intérieure du Soudan du Sud.

Nous appuyons les efforts internationaux visant à normaliser la situation et à renforcer la paix et la sécurité en République du Soudan du Sud. Nous rendons hommage aux efforts de médiation de l'Union africaine et des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Nous sommes convaincus que le sous-comité ministériel sur le Soudan du Sud, créé à l'issue du Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement des membres de l'IGAD, sera en mesure de contribuer efficacement à la stabilisation de la situation sur le terrain.

En cette période difficile, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) continue d'apporter une importante contribution à la mise en œuvre de dispositions particulières de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Nous rappelons l'inadmissibilité de tout acte de force contre les soldats de la paix des Nations Unies. Nous condamnons catégoriquement tous les actes de violence contre les Casques bleus, les représentants des organisations humanitaires et la population civile. Nous espérons que les dirigeants de la Mission et le pays hôte trouveront, par le dialogue, une solution mutuellement acceptable sur la question de la base de Tomping de la MINUSS.

**M. Sun Lei** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom et la Directrice Wosornu de leurs exposés. J'ai également écouté attentivement la déclaration de M<sup>me</sup> Nasiwa. Nous saluons la présence de la Représentante permanente du Soudan du Sud à la séance d'aujourd'hui.

Ces derniers temps, la situation au Soudan du Sud est restée tendue, avec une intensification des affrontements dans des régions telles que l'État du Haut-Nil, entraînant des pertes humaines et une détérioration de la situation humanitaire. À la lumière du rapport du Secrétaire général (S/2025/211), je souhaite souligner les points suivants.

Premièrement, il est essentiel de préserver la paix et la stabilité dans le pays. Nous saluons la déclaration du Président Mayardit affirmant que le pays ne retombera pas dans la guerre. Nous appelons toutes les parties au Soudan du Sud à placer en premier l'intérêt général du pays et de la population, à faire preuve du plus grand calme et de la plus

grande retenue et à tout mettre en œuvre pour éviter que la situation ne devienne incontrôlable et que le conflit ne s'étende. Dans le même temps, nous appelons à une reprise rapide du dialogue et des consultations afin de régler les différends et les divergences par des moyens pacifiques. Nous soutenons le Gouvernement dans l'accomplissement de sa responsabilité première de protéger les civils et dans la poursuite du dialogue intercommunautaire et de la réconciliation pour parvenir à une coexistence pacifique. Nous appuyons l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Soudan du Sud.

Deuxièmement, les bons offices au niveau régional doivent être renforcés. Nous félicitons des réunions organisées par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine sur la situation au Soudan du Sud et des communiqués qu'elles publient sur la question. Nous soutenons le rôle de premier plan joué par le mécanisme trilatéral ONU-Union africaine-IGAD pour faciliter activement la paix et le dialogue et privilégier les solutions africaines aux problèmes africains. Les partenaires régionaux font tout leur possible dans le cadre de leurs efforts de médiation. Nous appelons les pays qui ont une influence sur les parties à jouer un rôle constructif en œuvrant de concert à une réduction des tensions. Il est impératif que la communauté internationale soutienne ces bons offices au niveau régional, qu'elle leur accorde le temps et l'espace nécessaires et qu'elle s'abstienne de toute pression indue susceptible d'exacerber les tensions.

Troisièmement, il faut intensifier l'aide extérieure. La Chine félicite le Gouvernement de sa coordination avec les organismes des Nations Unies en vue de fournir une assistance à plus d'un million de réfugiés et de rapatriés qui affluent du Soudan, et salue les mesures prises en amont pour assurer la sécurité des ressortissants soudanais à l'intérieur de ses frontières. À l'approche de la saison des pluies, les risques d'inondations généralisées, d'épidémies et de pénuries alimentaires peuvent encore aggraver la situation humanitaire sur le terrain. La communauté internationale doit accroître, et non diminuer, son aide afin de soutenir conjointement la réponse à ces problèmes humanitaires.

Quatrièmement, il est essentiel de soutenir la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) dans l'accomplissement de son mandat. Nous condamnons fermement les attaques contre le personnel de la MINUSS et réaffirmons qu'aucune attaque visant les soldats de la paix n'est acceptable. Nous demandons instamment à toutes les parties d'assurer la sécurité des camps et du personnel de la Mission. Le Conseil de sécurité examinera ce mois-ci le renouvellement du mandat de la MINUSS. En tant que l'un des principaux pays fournisseurs de contingents à la Mission, la Chine participera de manière constructive aux consultations et l'aidera à mieux s'acquitter des responsabilités qui lui ont été confiées.

Depuis la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud en 2018, le Soudan du Sud s'emploie à régler les problèmes internes et externes afin de faire avancer sans à-coups le processus de paix. Bien que le processus ait été semé d'embûches, toutes les parties se sont engagées à mettre en œuvre l'Accord en tant qu'objectif commun, réalisant ainsi de nombreux progrès concrets sur le terrain. Ces avancées n'ont pas été faciles et méritent d'autant plus d'être saluées par chacun d'entre nous. L'état actuel de l'Accord revitalisé est regrettable. La Chine appelle toutes les parties au Soudan du Sud à renforcer l'unité et la confiance mutuelle, à cesser les hostilités, à accélérer la mise en œuvre de toutes les dispositions de l'Accord et à continuer d'avancer sur la voie de la transition politique. Nous sommes prêts à continuer d'appuyer la paix et la stabilité au Soudan du Sud aux côtés de la communauté internationale. La situation globale en matière de sécurité dans la Corne de l'Afrique est préoccupante, au vu des nombreux foyers de tensions qui s'entremêlent et génèrent des retombées négatives menaçant la paix et la stabilité régionales. Nous soutenons le Conseil dans sa volonté de suivre de près l'évolution de la situation sur le terrain, de jouer un rôle constructif et de s'acquitter sincèrement de sa responsabilité vitale en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

**M. Cho** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom, la Directrice Wosornu et la Directrice exécutive Nasiwa de leurs exposés circonstanciés qui donnent à réfléchir. Je salue également la participation de la Représentante permanente du Soudan du Sud à la présente séance.

Depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, malgré de multiples revers, notamment les guerres civiles de 2013 et 2016 et la quatrième prolongation de la période de transition en septembre 2024, les acteurs régionaux et internationaux continuent de se porter garants de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud. Toutefois, la récente flambée de violence menace de réduire à néant les progrès acquis de haute lutte depuis l'accord de 2018 et pourrait replonger le pays dans une véritable guerre civile. Dans ce contexte, je voudrais souligner quatre points.

Premièrement, nous demandons instamment à toutes les parties de cesser immédiatement les hostilités et de s'engager dans un dialogue constructif et direct. La poursuite des violences, notamment les bombardements aériens qui touchent des zones civiles, et la détention du Vice-Président Machar sont très préoccupantes. Ces actes de violence mettent en péril l'Accord revitalisé et peuvent constituer une violation de la résolution 2729 (2024), qui exhorte les parties à mettre en œuvre un cessez-le-feu permanent. À cet égard, il est impératif que le Conseil de sécurité émette un message résolu et uni pour répondre à la détérioration de la situation qui sape l'esprit de l'Accord revitalisé.

Deuxièmement, nous demandons au Gouvernement hôte de respecter la liberté de circulation de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) conformément aux accords sur le statut des forces, compte tenu de la dégradation de la situation en matière de sécurité. Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'attaque contre le personnel et les biens de la MINUSS et appelons une fois de plus toutes les parties à garantir à tout moment la sûreté et la sécurité des soldats de la paix des Nations Unies. Par ailleurs, le pays hôte doit engager des consultations globales et en temps voulu avec la MINUSS sur toutes les questions opérationnelles, y compris la base de Tomping. En tant que pays fournisseur de contingents, la République de Corée réaffirme son soutien total à la Mission.

Troisièmement, les acteurs régionaux doivent s'engager à nouveau à jouer leur rôle de garants de la paix, comme ils l'ont fait durant les précédents efforts de médiation qui ont contribué à mettre fin à la guerre civile. Afin d'éviter toute nouvelle instabilité résultant des retombées du conflit soudanais, nous demandons instamment aux deux parties belligérantes soudanaises de s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver les tensions au Soudan du Sud. En outre, nous sommes particulièrement alarmés par la présence et les interventions d'acteurs étrangers au Soudan du Sud. Cette implication croissante en faveur de l'une ou l'autre partie accentuent le risque d'escalade régionale. À cet égard, nous saluons la mobilisation de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres partenaires régionaux par le biais de réunions de haut niveau et d'efforts de médiation. Nous exhortons le Soudan du Sud à répondre de manière constructive à ces initiatives.

Quatrièmement, l'escalade de la violence aggrave une crise humanitaire déjà catastrophique et souligne l'urgence de la protection des civils, en particulier des femmes et des filles. La montée de la violence exacerbe également la menace de violence sexuelle liée au conflit et le recrutement ou l'enlèvement d'enfants pour les combats. Nous appelons l'attention sur la déclaration commune de ce matin sur les femmes et la paix et la sécurité et demandons instamment à toutes les parties de mettre en œuvre les recommandations qui y sont énoncées. Nous appelons au renforcement de l'appui international aux efforts humanitaires. Pour sa part, la République de Corée travaille en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population et le Programme alimentaire mondial pour promouvoir la consolidation de la paix, aider les personnes

rescapées de violences sexuelles liées aux conflits et renforcer la sécurité alimentaire dans les communautés vulnérables face aux changements climatiques, dans le cadre de notre programme d'appui aux pays fragiles et touchés par des conflits.

Le Secrétaire général Guterres a récemment indiqué que la situation au Soudan du Sud nous rappelle les jours sombres des guerres civiles du passé. Les dirigeants du Soudan du Sud doivent rejeter la violence et renouveler leur engagement à respecter l'esprit de l'Accord revitalisé. Pour conclure, je voudrais rappeler un extrait du préambule de l'Accord revitalisé, selon lequel les parties sont déterminées [...] à ne pas répéter les erreurs du passé.

**M<sup>me</sup> Rodrigues-Birkett** (Guyana) (*parle en anglais*) : Je fais la présente déclaration au nom des délégations de la Slovénie et du Guyana, en notre qualité de coordonnateurs informels sur les conflits et la faim au Conseil de sécurité.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, la Directrice Wosornu et M<sup>me</sup> Nasiwa de leurs exposés et je salue la présence de la Représentante permanente du Soudan du Sud à cette séance.

Le Soudan du Sud est confronté à une convergence de crises : l'escalade récente des tensions politiques et de la violence, la fragilité de l'accord de paix, la réduction du financement de l'aide humanitaire, les chocs climatiques incessants, la récession économique, une situation toujours catastrophique en matière de santé et une insécurité alimentaire croissante. Le Guyana et la Slovénie sont profondément préoccupés par les répercussions de ces défis sur les civils, en particulier sur les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire. Selon les estimations du dernier rapport du Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire sur le Soudan du Sud, publié en novembre 2024, 7,7 millions de Sud-Soudanais, soit 57 % de la population, seront en situation d'insécurité alimentaire grave entre avril et juillet 2025. Les réfugiés et les rapatriés fuyant la guerre au Soudan sont particulièrement menacés, puisqu'environ 31 000 rapatriés risquent de souffrir de la famine. Nous sommes vivement préoccupés par l'intensification récente de la violence, en particulier dans des régions comme l'État du Haut-Nil, l'Équatoria-Occidental et le Bahr el-Ghazal.

Ces faits nouveaux intervenus au Soudan du Sud viennent s'ajouter à d'autres problèmes qui existaient déjà, notamment l'épidémie de choléra qui sévit dans le pays depuis octobre 2024, et les chocs climatiques, qui entraînent fréquemment des inondations dans toute la région, comme celle qui a dévasté les terres agricoles dans l'État de Jongleï. L'accès limité aux produits alimentaires crée également des tensions, ce qui renforce le lien entre l'insécurité alimentaire et les conflits. Les combats entravent encore davantage les opérations humanitaires, les opérations de distribution de denrées alimentaires étant actuellement suspendues dans six États en raison de l'insécurité, ce qui aggrave les difficultés opérationnelles dans un environnement déjà considéré comme l'un des plus dangereux pour les travailleurs humanitaires. Dans ce contexte, le Guyana et la Slovénie soulignent les points suivants.

Premièrement, le droit international humanitaire impose la protection des biens indispensables à la survie de la population civile, tels que les denrées alimentaires, les zones agricoles, les récoltes et le bétail. Le droit international humanitaire limite en outre les actions susceptibles d'entraver l'accès à l'alimentation, telles que les attaques contre les produits alimentaires et les zones agricoles. Ces mesures ont été renforcées par le Conseil lui-même dans la résolution 2417 (2018). Nous appelons toutes les parties à s'acquitter des obligations que leur imposent le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, à assurer la protection des civils et à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave.

Deuxièmement, la complexité des défis au Soudan du Sud exige une réponse globale tenant compte des risques de conflit, des changements climatiques et des questions de genre, qui englobe le renforcement de la résilience, une assistance

ciblée, le renforcement des capacités, le règlement des problèmes liés à l'obstruction et la garantie d'un passage sûr pour les travailleurs humanitaires. Il faut insister sur la nécessité de prendre des mesures pour respecter et protéger le personnel humanitaire et le personnel des Nations Unies au Soudan du Sud.

Troisièmement, il faut accorder une attention particulière aux personnes qui sont trop souvent touchées de manière disproportionnée par les conflits, notamment les femmes, les enfants et les personnes déplacées. Les risques de protection liés aux mécanismes d'adaptation néfastes et aux violences sexuelles et fondées sur le genre liées au conflit doivent être pris en compte. Il faut introduire des mesures pour protéger les plus vulnérables, en particulier avant la période de soudure, durant laquelle la situation risque de se détériorer si des mesures ciblées ne sont pas prises. À cet égard, il est essentiel que le Conseil s'exprime d'une seule voix.

Pour terminer, je réaffirme l'engagement inébranlable du Guyana et de la Slovénie en faveur de la désescalade, du dialogue et d'une paix durable au Soudan du Sud – une paix permettant de réaliser pleinement les aspirations démocratiques de son peuple, notamment grâce à un processus électoral pacifique, transparent et inclusif. Il s'agit d'une étape fondamentale pour relever les défis auxquels le pays est confronté sur le plan humanitaire et en matière de développement, notamment l'insécurité alimentaire.

**Le Président** : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je remercie tout d'abord le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Edem Wosornu, et M<sup>me</sup> Jackline Nasiwa, Directrice exécutive du Centre pour la gouvernance inclusive, la paix et la justice pour leurs interventions et je salue la Représentante permanente du Soudan du Sud.

Le Soudan du Sud se trouve à un moment critique, qui nous appelle à la vigilance et à la responsabilité. L'inquiétude des intervenants que nous avons entendus nous interpelle. Les violences intercommunautaires se sont intensifiées, en particulier dans la région du Haut-Nil, faisant de nombreux morts. Nous observons des bombardements aériens, frappant des zones civiles. Ces affrontements ont des conséquences dramatiques pour les civils, notamment les femmes, les enfants et les populations déplacées. Les femmes font face à une recrudescence de violences sexuelles liées au conflit.

Il faut éviter que la situation ne dégénère et la France se joint aux appels à la désescalade et au dialogue. Il est indispensable que les parties reviennent à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de 2018, et se conforment à sa lettre comme à son esprit. La paix au Soudan du Sud est précaire, acquise après des années de guerre civile brutale. Les mesures unilatérales qui contreviennent à l'Accord revitalisé sont préoccupantes, en particulier l'assignation à domicile du Premier Vice-Président. Nous soutenons l'appel de l'Union africaine à sa libération.

La France insiste en particulier sur la nécessité de progrès dans la revitalisation de l'accord, à savoir le déploiement des forces nécessaires unifiées, l'élaboration d'une constitution dans le cadre d'un processus inclusif qui donne toute leur place aux femmes et à toutes les composantes du peuple du Soudan du Sud et la préparation d'élections libres et transparentes. Les autorités doivent revenir à l'esprit de dialogue et de compromis dans l'intérêt du peuple soudanais, notamment en réactivant les mécanismes de l'accord. En outre, la France appelle tous les États à s'abstenir de toute action qui attiserait les tensions et qui provoquerait le débordement du conflit au Soudan vers le Soudan du Sud. Il s'agit là d'une grave menace pour la stabilité régionale.

Le respect de l'embargo sur les armes et une action collective pour promouvoir un dialogue inclusif entre Sud-Soudanais s'impose à tous. Pour ces raisons, le Conseil doit assumer ses responsabilités. Nous soutenons l'idée d'une résolution

du Conseil de sécurité sur la situation au Soudan du Sud, indépendamment de la question du renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Parlons d'une voix, rappelons les parties à leurs obligations en vertu de l'accord de paix, ainsi que du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Appuyons d'emblée les efforts régionaux.

Dans ce contexte difficile, la France exprime par ailleurs tout son soutien à la MINUSS et au Représentant spécial, M. Nicholas Haysom. Nous condamnons fermement les attaques contre les personnels de la Mission et nous rappelons que les attaques contre les soldats de la paix sont constitutives de crimes de guerre. La MINUSS et les autorités sud-soudanaises doivent pouvoir continuer à travailler en bonne intelligence, au service du mandat et dans le respect de l'accord sur le statut des forces.

Enfin, la communauté internationale doit rester mobilisée, en soutien à la population sud-soudanaise. Nous l'avons entendu, celle-ci continue de souffrir des violences mais aussi d'épidémies, de malnutrition et des inondations. Les besoins sont considérables et, malgré la multiplicité des crises, c'est la population sud-soudanaise qui doit rester au cœur de notre préoccupation.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à la Représentante permanente du Soudan du Sud.

**M<sup>me</sup> Adeng** (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril, et pour vous assurer du plein appui et de la coopération de notre délégation.

Je salue également la présence de M. Nicholas Haysom, M<sup>me</sup> Edem Wosornu et M<sup>me</sup> Jackline Nasiwa, et les remercie de leurs exposés complets.

Avant tout, nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances après l'attaque odieuse qui a visé l'hélicoptère de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) à Nasser, le 7 mars, attaque qui a coûté la vie à des humanitaires et des membres du personnel de la MINUSS et que nous condamnons sans équivoque. Nous présentons nos condoléances attristées aux familles endeuillées et nous engageons à mener une enquête complète et impartiale afin que les auteurs en répondent. Il convient aussi de noter que le Gouvernement a déjà ouvert cette enquête et qu'il est déterminé à traduire les responsables en justice et à garantir la sûreté et la sécurité de tout le personnel des Nations Unies à l'œuvre dans le pays.

Rappelons également que, durant la crise du 7 mars, non seulement des soldats des Forces de défense sud-soudanaises ont perdu la vie, mais certains membres de leurs familles ont été tués à leurs côtés. Ceux qui ont commis cet acte devront rendre des comptes. Le Gouvernement y veillera.

Nation souveraine aspirant à la paix et à la stabilité, le Soudan du Sud reste attaché à la transparence et à l'application du principe de responsabilité, en coopération avec toutes les parties prenantes qui accompagnent les progrès de notre pays. Le Gouvernement sud-soudanais reste indéfectiblement engagé à mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Nous allons de l'avant malgré les difficultés. Néanmoins, nous reconnaissons que le contexte politique actuel dans le pays suscite des inquiétudes auprès de nos partenaires régionaux et internationaux. Nous remercions l'Union africaine, dont l'appui a été notamment manifesté par la récente visite de M. Raila Odinga, au nom du Président kényan William Ruto, du Groupe des Sages, au nom de l'Union africaine, du Président ougandais Yoweri Museveni, et de l'Envoyé du Président érythréen, ainsi que la délégation européenne. Leur mobilisation réaffirme l'attachement du continent et de la communauté internationale au processus de paix au Soudan du Sud.

Nous en profitons pour informer le Conseil qu'une visite de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) au Soudan du Sud est attendue, dès qu'elle aura déterminé une date qui lui convienne. Le Gouvernement travaille sans relâche, aux côtés de ses partenaires, pour veiller à ce que la mise en œuvre du processus de paix se poursuive et progresse d'une manière qui en garantisse l'inclusion, la transparence et la crédibilité.

La voix du peuple sud-soudanais demeure claire et constante. Notre nation tout entière appelle à la paix. Les citoyens exhortent leurs dirigeants à défendre et protéger les acquis obtenus depuis la signature de l'accord de paix. Le Gouvernement les entend et réaffirme notre obligation collective de veiller à ce que cette paix soit non seulement préservée mais renforcée.

Tandis que le Conseil de sécurité examine le mandat de la MINUSS, nous demandons que la Mission continue de travailler en partenariat étroit avec nos institutions nationales, adapte ses efforts à l'évolution des réalités sur le terrain et appuie sa transition du maintien à la consolidation de la paix. Nous prenons acte des observations énoncées en avril par le Secrétaire général et des dispositions mises en exergue par l'Union africaine, l'IGAD et la MINUSS. Ces institutions sont à nos côtés depuis notre indépendance et nous leur sommes reconnaissants de nous accompagner dans notre parcours vers la paix et un avenir démocratique.

Nous reconnaissons l'importance des conditions recensées pour des élections pacifiques et crédibles. Le Gouvernement se félicite que la Commission électorale nationale ait établi la version finale d'un projet de calendrier spécifique aux élections et il se redit déterminé à organiser des élections inclusives et crédibles à la fin de la période de transition. Certes, des difficultés persistent, notamment en ce qui concerne la campagne d'éducation civique et les consultations relative à la Constitution, mais nous prenons des mesures concrètes pour franchir les étapes critiques de manière diligente et sérieuse.

Aujourd'hui, au Conseil, je souhaite aborder les derniers faits nouveaux et la poursuite de l'application de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Le Gouvernement sud-soudanais prend note des préoccupations soulevées par le Secrétaire général, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, l'IGAD et d'autres partenaires régionaux et internationaux concernant le contexte politique et sécuritaire en place dans notre pays.

Premièrement, je tiens à réaffirmer notre inébranlable détermination à mettre intégralement et fidèlement en œuvre l'Accord de paix revitalisé. Nous n'oublions pas qu'il nous incombe de préserver les progrès réalisés depuis la signature de l'Accord afin de veiller à ce que le Soudan du Sud maintienne le cap sur la paix, l'unité et la transition démocratique. Nous reconnaissons l'incidence dévastatrice qu'ont les violences localisées et l'implication des groupes de jeunes armés. Le Gouvernement renforce ses capacités de police nationale et déploie des tribunaux mobiles dans les zones touchées afin que justice soit faite et que des comptes soient rendus. Aux côtés de partenaires régionaux et internationaux, nous investissons dans des mécanismes de promotion de l'état de droit et intensifions les efforts de réconciliation nationale afin d'éliminer les conflits intercommunautaires à la racine. En parallèle, la mise en œuvre de la loi de 2024 sur la Commission vérité, réconciliation et apaisement et de la loi sur l'Autorité d'indemnisation et de réparation donne à notre nation une occasion historique d'affronter le passé, de panser les blessures du conflit et d'aller de l'avant à l'unisson. Il ne s'agit pas seulement de cadres juridiques mais d'instruments d'apaisement, de justice et de réconciliation pour notre peuple.

Nous ne devons toutefois pas méconnaître les ombres qui planent sur ces acquis. L'arrestation de M. Riek Machar et de plusieurs membres et responsables du Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition a fait craindre un retour en

arrière du processus de paix. Le Président Salva Kiir Mayardit a cependant assuré au peuple sud-soudanais et à nos partenaires que nous ne devons pas replonger dans la guerre et que nous devons rester pleinement attachés à l'Accord de paix revitalisé. Nous reconnaissons que le moment présent est fragile et nous employons avec diligence à désamorcer les tensions, à rétablir le dialogue et à protéger l'intégrité du processus de paix. Notre pays, qui ne peut se permettre de replonger dans le conflit, se félicite des appels à la retenue et à des décisions de consensus lancés par l'Union africaine, l'IGAD, l'ONU et le Conseil de sécurité. Nous ne laisserons pas des revendications de court terme porter atteinte aux aspirations que notre peuple nourrit de longue date.

Au-delà du politique, nous sommes conscients de la grave crise humanitaire à laquelle notre peuple est confronté. Plus de 6,1 millions de nos concitoyens sont menacés d'insécurité alimentaire aiguë ; le conflit au Soudan, l'épidémie de choléra et les chocs climatiques n'ont fait qu'aggraver la situation. Ce sont toujours les femmes et les enfants qui sont les plus touchés par ces souffrances. Nous travaillons dans l'urgence pour faciliter l'accès humanitaire, soutenir les communautés vulnérables et stabiliser notre économie, en dépit de nos contraintes de ressources. Nous remercions notre peuple de la générosité remarquable dont il fait preuve en accueillant plus de 1,1 million de réfugiés ayant fui la crise au Soudan. Le Soudan du Sud reste déterminé à honorer son obligation internationale de protéger les civils, y compris les ressortissants étrangers, et il continuera de prendre des mesures contre les représailles violentes.

Le Soudan du Sud est de nouveau à une jonction cruciale. Nous pouvons laisser la discorde et la division anéantir nos progrès, ou bien choisir une voie plus difficile et plus noble vers la paix, l'union et la réforme. Pour le peuple sud-soudanais, le choix est clair : nous optons pour la paix, et nous apprécions vivement l'appui constant du Conseil.

**Le Président** : Il n'y a plus d'orateur ou d'oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 50.*